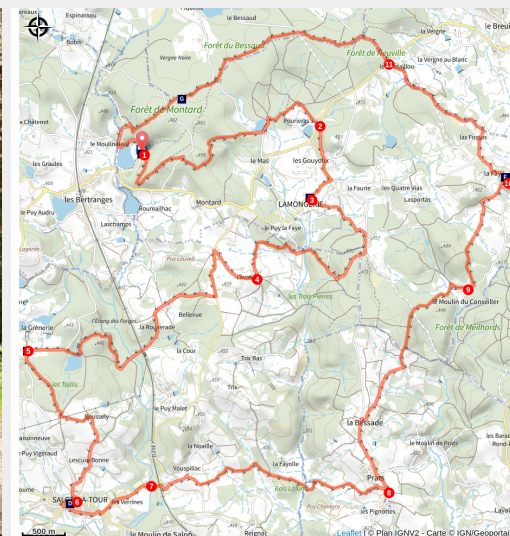


Circuit VTT n°8 : Autour de la Grènerie

Vallée de la Vézère - massif des Monédières



Autour de la Grènerie (© NJ OT TDC)



Un beau circuit de 33 km qui relie le château de la Grènerie, le plan d'eau des Forges, le village de Meilhards et de vastes forêts. Sportif mais accessible en VTTAE, il offre un concentré de nature et de patrimoine.

Le circuit débute au bord du plan d'eau des Forges, havre de fraîcheur et de tranquillité. Il gagne ensuite le village de Lamongerie, aux accents authentiques, avant de rejoindre le château de la Grènerie, élégante bâtisse qui se dresse dans un cadre verdoyant. L'itinéraire poursuit vers Salon-la-Tour, charmant village

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

Longueur : 32.7 km

Dénivelé positif : 654 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore,
Patrimoine et architecture

chargé d'histoire, puis s'enfonce dans de vastes forêts aux sentiers variés, alternant pistes roulantes et passages plus techniques. Ce parcours séduit par la richesse de son patrimoine et la diversité de ses paysages : douceur des plans d'eau, charme des villages, fraîcheur des sous-bois et points de vue ouverts sur la campagne.

Itinéraire

Départ : Plan d'eau des forges, Masseret-Lamongerie

Arrivée : Plan d'eau des forges, Masseret-Lamongerie

Balisage : 🚲 Balisage VTT orange

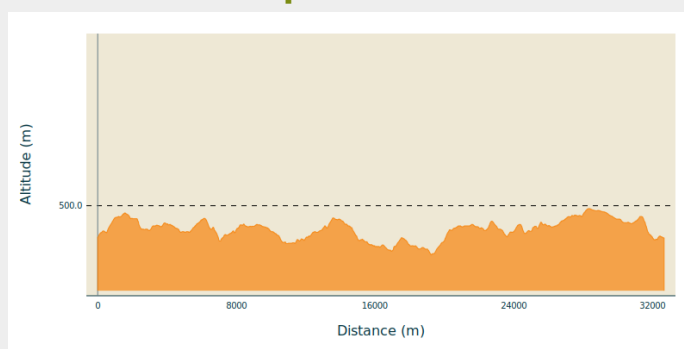
Communes : 1. Lamongerie

2. Salon-la-Tour

3. Condat-sur-Ganaveix

4. Meilhards

Profil altimétrique



Altitude min 364 m Altitude max 492 m

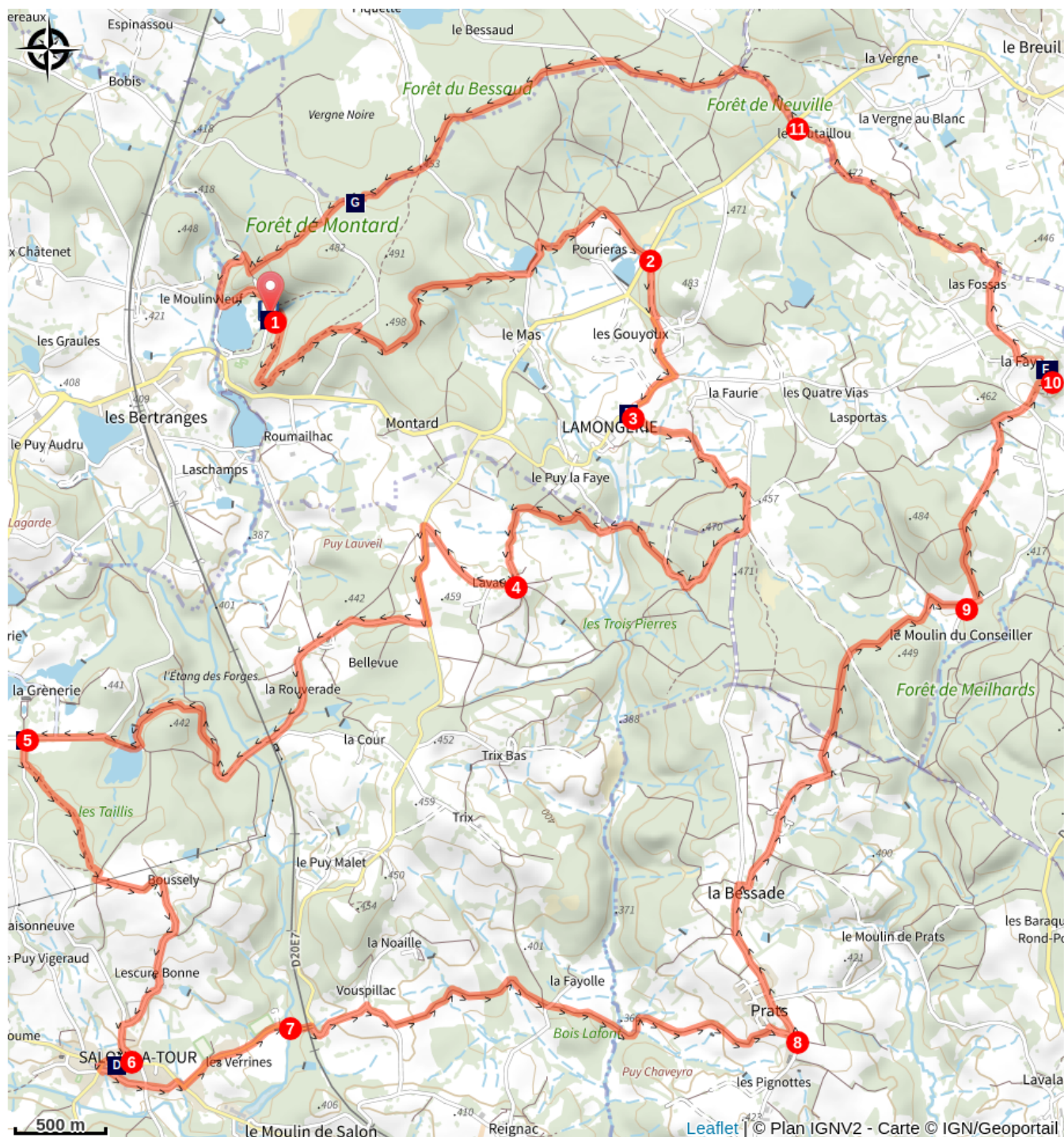
Balisage VTT orange avec n°8 rouge

1. Partir dos au plan d'eau, se diriger à droite dans le chemin et continuer jusqu'à Pourieras.
2. Traverser la départementale, traverser les Gouyoux et continuer à droite puis à gauche.
3. Tourner à gauche et contourner le bourg de Lamongerie.
4. Traverser le village de Lavaud prendre à gauche puis à droite, traverser la voie ferrée.
5. Arriver au château de la Grenerie prendre à gauche.
6. Traverser le bourg de Salon la Tour.
7. Traverser le ruisseau des forges et à nouveau la voie ferrée.
8. Prendre la direction de Prat et emprunter le chemin de la Bessade.
9. Passer le Moulin du Conseiller puis prendre à gauche.
10. Traverser La Faye puis Las Fossas.
11. Traverser la départementale en direction du Bessaud et reprendre la direction du plan d'eau des Forges en traversant les deux prochaines routes.



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

Sur votre route...



Plan d'eau des Forges (A)

Château de la Grènerie (C)

Point de vue sur le Massif des Monédières (E)

Forêt du Bessaud (G)

Lamongerie (B)

La Tour de Salon (D)

Chapelle de La Faye (F)

Forêt de Montard (H)



Rando Milllevaches
NATURE EN LIMOUSIN

28/03/2026 • Circuit VTT n°8 : Autour de la Grènerie •

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Je respecte le balisage, les sentiers et la nature qui m'accueille. J'adapte ma pratique aux autres usagers et partage les chemins en toute convivialité. Je préserve l'environnement en restant sur les tracés et en emportant mes déchets. Je veille à prévenir quelqu'un de ma sortie. En cas d'accident, appelez les secours 18 ou 15 ou 112.

Comment venir ?

Transports

La gare SNCF de Masseret, sur la ligne TER Limoges - Brive, se situe à 1,5 km du point de départ.

Horaires et conditions d'embarquement des vélos sur le site [TER Nouvelle-Aquitaine](#).

Accès routier

Depuis Uzerche, prendre la direction de Limoges en suivant la départementale toujours tout droit. Au rond-point tourner à droite sur la D20 et une seconde fois à droite au second rond-point pour rejoindre l'entrée du site.

Parking conseillé

Plan d'eau des forges, Masseret-Lamongerie

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Terres de Corrèze - Bureau d'Uzerche

10, place de la Libération, 19140
Uzerche

accueil@terresdecorreze.com

Tel : 05 55 73 15 71

<https://www.terresdecorreze.com/>



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

Sur votre route...



☆☆☆☆ Plan d'eau des Forges (A)

Ce plan d'eau, labellisé Pavillon Bleu, donne place à un camping, un lieu de restauration ouvert toute l'année, une buvette ainsi que de nombreux aménagements sportifs et de loisirs autour de l'eau : parcours santé, location de paddle, mini-golf, tables de piques etc.

La baignade est surveillée en juillet et août.

Crédit : OT Pays d'Uzerche



🏰 Lamongerie (B)

Dans une zone richement boisée la commune de Lamongerie saura vous faire apprécier ses nombreux chemins de randonnées balisés. Dans le bourg, l'église dédiée à Saint-Martial possède deux statues de l'époque gothique. Le territoire de la commune, qui s'étend sur 1 215 ha, est vallonné, recouvert de bocages, de bois et bosquets. Lamongerie, comme l'ensemble du canton d'Uzerche, est assis sur un sol essentiellement composé de gneiss. La commune est située à 400 m d'altitude.

Crédit : © J.Lautrete - OT TDC



🏰 Château de la Grènerie (C)

Le château de la Grènerie, situé sur la Commune de Salon la Tour a été construit sur une terrasse qui domine, du côté nord une petite vallée où se trouve un étang de 3 ha. Il a été construit en 1450 par la famille Lesbolières originaire de Masseret. En 1518, il fut vendu à la famille Beaupoil de St-Aulaire, famille Bretonne qui l'achèvera et l'agrandira. Le château qui est aujourd'hui une résidence privée n'est pas visitable librement.

Crédit : B.Charles - OT Terres de Corrèze



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

28/03/2026 • Circuit VTT n°8 : Autour de la Grènerie •



La Tour de Salon (D)

Cette tour est le dernier vestige d'une importante forteresse de la fin du XI^e siècle qui se trouvait sur une motte (mentionné vers 1094). En 1176, Adhémar V, vicomte de Limoges, ayant fait partie d'une ligue contre Richard Cœur de Lion, vit plusieurs de ses châteaux détruits, dont celui de Salon. En plus de la tour de guet, subsistaient alors deux portes fortifiées, dites des Vigiers et des Bouboux. La tour présente un plan carré, avec huit contreforts jumelés sur les angles en M. Le mur nord est percé d'une porte en hauteur dont l'accès s'effectuait par une échelle. A l'avant-dernier niveau apparaissent les restes d'un ouvrage en encorbellement, sans doute les vestiges d'une bretèche.

Crédit : N.Jumelle - Office de Tourisme Terres de Corrèze



Point de vue sur le Massif des Monédières (E)

Depuis l'arrière de la chapelle de La Faye, s'ouvre un superbe panorama sur les Monédières. Ce belvédère naturel offre une vue dégagée sur les collines verdoyantes du Plateau de Millevaches, parsemées de prairies, de haies et de bois. Par temps clair, on distingue au loin les sommets arrondis, qui se détachent sur l'horizon : un paysage typique de la Corrèze mêlant douceur des reliefs et richesse naturelle. Ce lieu paisible invite à la contemplation, idéal pour admirer la lumière changeante des saisons, du vert vif du printemps aux teintes dorées de l'automne.

Crédit : © J.Lautre - OT TDC



Chapelle de La Faye (F)

La petite chapelle au cœur du hameau de La Faye et ses dépendances furent données en 1036 à l'abbaye d'Uzerche par les vicomtes de Limoges. La paroisse de la Faye, en 1660, est unie à celle de Lamongerie en raison de leur petite taille et de leur pauvreté.

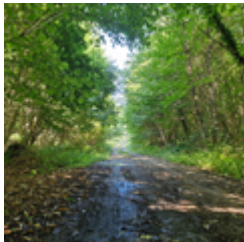
Aujourd'hui, le cimetière de la chapelle est à l'abandon mais conserve encore une plaque funéraire de porcelaine du début du XX^e siècle. Sur le mur extérieur Nord et Sud, ainsi qu'à l'intérieur subsiste un linteau encore relativement visible. Son campanile abrite une cloche dont le texte semble écrit en lettres gothiques.

Crédit : © J.Lautre - OT TDC



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

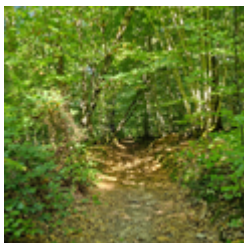
28/03/2026 • Circuit VTT n°8 : Autour de la Grènerie •



Forêt du Bessaud (G)

Adeptes des randonneurs, cette forêt vous offrira des chemins agréables et roulants au cœur d'une nature clame et préservée.

Crédit : © J.Lautrete - OT TDC



Forêt de Montard (H)

La forêt de Montard est un vaste massif boisé relativement âgé, largement dominé par les feuillus et bordé de nombreuses zones humides (ruisseaux, mares, marécages). La plus grande partie de la forêt est soumise au régime forestier. La forêt est morcelée en différentes parcelles appartenant au Syndicat Intercommunal Masseret-Lamongerie, au Collège de France, aux sectionnaires du Mas (Commune de Lamongerie) et à des propriétaires privés.

L'intérêt du site est essentiellement botanique. Plusieurs espèces remarquables ont été identifiées. On peut toutefois signaler la présence du Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*), espèce inféodée aux zones humides et en voie de régression un peu partout en France.

Crédit : © J.Lautrete - OT TDC